

Nous participons à deux types de concours :

- les concours d'entraînement
- les concours officiels niveau club

Les concours d'entraînement

Ces concours sont organisés afin que chaque cavalier, quel que soit son niveau, puisse participer. Le plus souvent, nous mettons en place un challenge inter-club avec un autre centre équestre : il y a 2 manches et une finale. Ces concours sont ouverts à tous, dès 4 ans et sans obligation de niveau. Les épreuves sont adaptées à chaque niveau, les cavaliers ont le droit de recommencer en cas d'erreur... l'objectif est de découvrir et de s'amuser quel que soit le résultat.

Les concours officiels niveau club

Saut d'obstacle :

Âge minimum = 8 ans

Niveau minimum = galop 3

TREC :

Âge minimum = 12 ans

Niveau minimum = galop 3 (équipe), galop 5 (individuel), pour les adultes indépendants pas de niveau minimum

En compétition officielle, chaque cavalier doit être titulaire d'une licence (25€) et d'une licence compétition (gratuite). Pour valider la licence compétition, il faut fournir un certificat médical de moins de 3 mois portant la mention « équitation en compétition » (il faut absolument le terme compétition sinon, la validation sera refusée). Pour les cavaliers mineurs, il faudra en plus une autorisation parentale.

Les inscriptions pour les concours doivent être faites à l'avance, sur chaque feuille d'inscription pour ces concours, une date limite d'inscription est précisée.

Les résultats des cavaliers comptent pour différentes qualifications : nous participons aux championnats départementaux de TREC et de CSO et prochainement au championnat régional de TREC.